

Formations
et accompagnement
Pour un **parc immobilier**
équipé en **bornes de recharge**
pour véhicules électriques

Advenir Formations

Le programme national engagé pour la mobilité électrique

A fin décembre 2024, seulement 13%¹ des immeubles étaient équipés d'une infrastructure collective. Le scénario central d'électrification prévoit **15 millions de véhicules électriques² en 2035** et le parc comptait début 2025 déjà plus de 2 millions de véhicules électriques.

Les professionnels de l'immobilier ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner la mise en place de solutions de recharge dans les copropriétés.

Advenir Formations accompagne les professionnels de l'immobilier dans l'acquisition des connaissances nécessaires au déploiement des solutions de recharge au sein du parc immobilier français.

+ de 1000
sessions
de formation
sont prévues
jusqu'à fin 2027.

L'offre de formation

Deux modules adaptés à chaque niveau

Advenir Formations propose un parcours progressif avec deux modules conçus pour s'adapter à votre niveau.

- Le **premier module** permet de comprendre les enjeux liés à la mobilité électrique et le fonctionnement des solutions de recharge en logement collectif.
- Le **second module** donne les clés pour piloter sereinement un projet d'infrastructure collective en copropriété de A à Z.

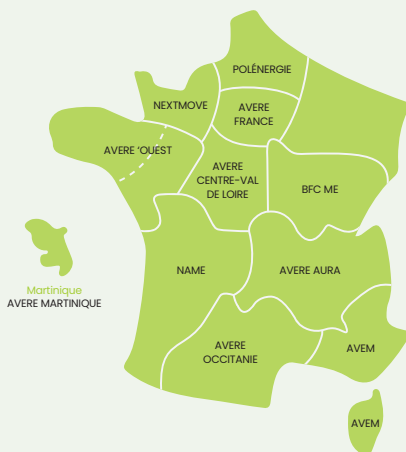
Disponible partout en France

Des formateurs se tiennent à disposition partout en France. Prenez contact avec le chargé de mission le plus proche de chez vous sur je-roule-en-electrique.fr

Un format à la carte

Un format au choix en ligne ou en présentiel pour une durée d'une à trois heures.

Les formations sont gratuites



¹ Avere-France, « [Baromètre des infrastructures de recharge en résidentiel collectif](#) », janvier 2025

² RTE Avere-France, « [Enjeux du développement de l'électromobilité pour le système électrique](#) », 2019

Les sessions en détails

Des contenus enrichis et actualisés tout au long du programme.

Format webinaire – 1 à 2h

Module 1 : Comprendre les enjeux de la recharge en copropriété

⚡ Les bonnes pratiques et les aides à l'installation de bornes de recharge

Dispenser les bonnes pratiques pour répondre aux enjeux spécifiques de la recharge en logement individuel et collectif, et en entreprise et présenter les aides financières associées.

⚡ Le cadre réglementaire

Former à la réglementation en vigueur concernant la mobilité électrique.

⚡ Les enjeux de la recharge

Parer les acteurs intervenants sur les chantiers, aux modèles économiques et aux moyens existants pour optimiser les consommations énergétiques.

⚡ Les bénéfices pour chaque profil de propriétaire

Partager les retours d'expérience et les résultats d'études d'experts de référence sur les nombreux avantages de la mobilité électrique.

Session de formation – 2h à 3h

Module 2 : Mettre en place un projet d'infrastructure collective

⚡ L'état des lieux du marché de la mobilité électrique

Partager un état des lieux du marché de la mobilité électrique au travers d'une présentation chiffrée, détaillée et à jour.

⚡ La mise en place d'un projet d'infrastructure collective

Présenter les grandes étapes qui structurent la mise en place d'un projet d'infrastructure collective en copropriété.

⚡ Les bonnes pratiques pour obtenir la prime Advenir

Faciliter l'obtention de la prime Advenir en expliquant les différentes étapes de la procédure.

⚡ Cas pratique pour mettre en application les connaissances acquises

(optionnel)

Animer différents ateliers dans lesquels les participants peuvent mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises lors de la formation.

Plus d'informations sur

je roule ⚡
en electrique.fr



@je-roule-en-electrique

**Advenir est un programme piloté par l'Avere-France
qui vise à accompagner la transition vers la mobilité électrique.**
Doté d'un budget de 520 millions d'€ dont 35 dédiés à la formation,
il s'insère dans le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
sous tutelle du Ministère de la Transition Écologique et de l'ADEME.

CITEASIN - Photo : Shutterstock

Programme piloté par :



Financé par :



En partenariat avec :

